

## COMMUNICATION COVID - OCTOBRE 2020

Chèr.e Maire,

Avec les consignes de re-confinement, nous devons plus que jamais veiller à éviter la propagation du virus covid-19.

Notre mission à *La Ruche qui dit Oui !*, est de mettre en relation un réseau de producteurs et de consommateurs, via une plateforme internet qui permet de distribuer des produits alimentaires locaux. Depuis la mise en place du confinement, nous avons fait face à une demande toujours plus forte des consommateurs de s'approvisionner de manière locale.

Pour les quelques 4 semaines à venir, cette demande risque redevenir très importante. Il est donc primordial et vital pour les producteurs et pour la population que les Ruches puissent continuer de fonctionner. En France, c'est plus de 700 points de distributions avec un minimum de contacts physiques qui sont organisés chaque semaine, certains sont en drive, d'autres proposent des livraisons à domicile.

Je vous demande l'autorisation de maintenir une Ruche ouverte dans votre commune, c'est en effet un service essentiel, comme l'a rappelé le gouvernement, nous avons aussi besoin de bénévoles pour aider lors des distributions et pour des livraisons à domicile.

En aucun cas, notre service n'est comparable à un marché. Aucune vente sur place n'est effectuée sur le lieu de distribution. La commande préalable en ligne évite tout déplacement à risque. Récupérer sa commande est rapide et minimise le nombre et la durée de contact également.

Le respect des mesures de sécurité alimentaire et d'hygiène est bien sûr notre priorité. Les Responsables de Ruches ont été largement informés et s'attachent à appliquer scrupuleusement les mesures COVID-19 et à adapter en conséquence leur organisation pratique de distribution des commandes.

**Pour cela, je vous demande votre soutien et l'autorisation de maintenir notre activité dans un local, un jardin, ou tout autre espace qui pourrait être mis à disposition par vos soins.**

Merci de votre compréhension et de votre aide,  
Sincères salutations,

Sources :

<https://www.amf.asso.fr/documents-deux-cartes-un-decret-un-projet-loi-ce-qui-faut-savoir-aujourdhui-sur-les-mesures-sanitaires/40348>